

Pierre VERMEREN

LES ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DU PROCESSUS CONSTITUTIONNEL TUNISIEN (2011-2014)

Si les législatives du 23 octobre et les présidentielles du 23 novembre 2014 se déroulent normalement, et que les partis en présence acceptent le verdict des urnes, la seconde République de Tunisie sera née pour le quatrième anniversaire du « printemps arabe ». Le pays sortira alors de sa transition politique par le haut, au terme de la révolution de janvier 2011 et de l'aboutissement de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) qui en est issue. La constitution de la seconde République a été adoptée en janvier 2014 à la quasi-unanimité des membres de la Constituante, élue le 23 octobre 2011 lors des premières élections libres du pays. Gouvernée par une *troïka* de formations politiques, la Tunisie a traversé durant ces quatre années des moments sombres. Mais en dépit des violences, les élites politiques et intellectuelles ont tenu bon, comme si les Tunisiens, par delà leurs profondes divergences sur le modèle de société désiré, étaient d'accord sur l'essentiel : la paix civile et le respect des principes fondamentaux du droit.

DES HÉRITAGES HISTORIQUES ET JURIDIQUES ANCIENS

Cette situation, si particulière au Maghreb comme au Proche-Orient, n'est pas le fruit du hasard, mais d'une longue histoire. La Tunisie, petite province nord-africaine de l'Empire ottoman, est située au cœur de la Méditerranée. Terre de marchands et de marins, elle est constamment ouverte aux vents extérieurs. Au XIX^e siècle, elle subit la double influence des révolutions européennes et de la modernisation ottomane, dont elle devient un acteur important. Son *bey* réformateur Kheireddine (1873-1877) devient même un temps grand vizir ottoman.

Puis, la Tunisie passe sous protectorat français. Jules Ferry et ses collaborateurs s'occupent directement de

la régence. À l'inverse de ses voisins, le pays n'est pas livré à une armée d'occupation. La République en garde le contrôle. La réforme, le bilinguisme, le développement et la « civilisation » des mœurs politiques deviennent les maîtres mots. Ces grands principes n'abolissent pas la dureté des temps coloniaux, mais fixent un cap et forment les esprits. Le premier parti nationaliste, créé en 1920, a pour nom *Destour* (constitution), hommage à la première constitution du pays de 1861. La revendication nationaliste tunisienne exigea constamment le respect des engagements juridiques de la France.

Le chef des nationalistes est un avocat formé à Paris, le francophile Habib Bourguiba. Créateur de la première République en 1957, il engage pour trente ans la modernisation du pays, après avoir accompli une sorte de révolution kémaliste. Alphabétisation, mise au pas des instances islamiques, égalité des citoyens, émancipation des femmes, formation d'élites intellectuelles et développement du pays en sont les aspects saillants. Il n'y a pas de miracle ni d'exception tunisienne, mais le fruit d'un long travail de transformation. Certes, l'autoritarisme, la violence politique et la montée de l'islamisme n'épargnent pas le pays. Ils débouchent même sur l'installation, pour vingt-quatre ans, d'une dictature policière de bas étage, qui brise les libertés et rançonne le pays au nom de la lutte - impitoyable - contre les islamistes.

UNE CONFIGURATION POLITIQUE PARTICULIÈRE AU SEIN DU MONDE ARABE

Le « printemps tunisien » n'est donc pas fortuit, même s'il est né dans une des régions les plus sous-développées du pays. La révolution de 2011 a emprunté

des formes très familières aux historiens français : révolution, fraternisation, constituante, ivresses et excès de la liberté, ultras, guerre aux frontières, tout y est. Ce qui est moins courant, c'est l'*exceptionnalité* de la Tunisie dans le monde arabe. Certes, comme en Égypte, cette révolution a débouché sur une constituante, des élections libres et un processus de transition sous le regard des forces de sécurité. Pourtant, les électeurs tunisiens ne se sont pas livrés poings liés aux islamistes quand, dans la vallée du Nil, ils écrasent les législatives de 2011-2012, puis remportent la présidentielle.

En ce sens, les Tunisiens ont agi comme les Libyens, en choisissant leurs élus entre diverses tendances politiques, sans livrer leur pays à un camp. Mais à l'inverse des Libyens qui leur sont proches, ils disposent d'un État ancien légitimé par l'histoire. Et ils n'ont pas été happés par une guerre civile qui a structuré des milices comme autant de bombes à retardement. Cette situation est née aux législatives de 2011. Les électeurs tunisiens ont contraint le parti islamiste *Ennahdha* - dont les aspirations à l'hégémonie ont été aussi fortes qu'en Égypte - à une double cohabitation. La première avec le gouvernement, qui a obligé le parti à s'entendre avec le *CPR* (Congrès pour la République), avatar nationaliste du Président Marzouki, et le petit parti de centre gauche *Ettakatol*, qui a présidé le Parlement. La seconde a eu lieu au sein de la Constituante. Pour s'accorder sur la nouvelle constitution, une majorité des deux tiers des voix était nécessaire : ce *quorum*, inventé par des constitutionnalistes aussi inspirés que réactifs en 2011, nécessitait un compromis avec les gauches.

En dépit des tendances hégémoniques d'*Ennahdha*, de ses leaders qui ont soufflé sur les braises du salafisme et du parrainage jusqu'au-boutiste du Qatar, le parti affilié aux Frères musulmans n'a jamais fait cavalier seul. Malgré l'extrême animosité qui oppose les gauches libérale, marxiste et syndicale tunisiennes à *Ennahdha*, malgré la rage froide des intellectuels francophones, la colère d'un peuple soumis au chômage de masse et à la pauvreté, malgré les violences (deux assassinats politiques, des procès religieux et un meurtrier maquis dans le mont Chaambi) et la guerre libyenne et ses centaines de milliers de réfugiés, le compromis fondateur a tenu. La situation catastrophique des Frères musulmans dans le monde arabe (écrasés en Syrie et en Palestine, battus en Libye, emprisonnés et poursuivis en Égypte, etc.) a brimé les durs du parti. Mais le flair politique du *leader* islamiste Rached Ghannouchi ne saurait être sous-estimé.

De sorte que l'enjeu de la transition tunisienne est capital tant pour les gauches et les libéraux arabes, que pour les Frères musulmans.

DES ENJEUX D'AMPLEUR INTERNATIONALE

À l'approche de son quatrième anniversaire, le « printemps arabe » apparaît à beaucoup comme une catastrophe. Les tenants de l'ordre, fut-il injuste et inégalitaire, ne sont pas les seuls. Le « printemps arabe » a en effet libéré des forces que certains estimaient enterrées, voire dépassées. La chute des républiques militaires n'a été qu'une brève étape. Les républiques arabes (de l'Égypte à la Syrie) ont/ou pourraient reprendre le cours de leur histoire. Car les monarchies du Golfe ont enfanté et libéré un monstre qui risque de dévaster la région : le nouveau califat, né à l'été 2014 aux marges de la Syrie et de l'Irak, engage la région dans une guerre internationale dont aucun front ne paraît devoir s'éteindre.

À l'opposé de ces guerres, la Tunisie est parvenue, au prix du travail de ses élites, de la grande patience de son peuple appauvri et de la reconfiguration de son environnement international, à maintenir le cap de sa transition. Si le processus politique est bien engagé, sous les auspices d'une Europe qui agit *a minima* et de l'Algérie qui assure *de facto* sa sécurité extérieure, son exemplarité sera régionale. Car une chose a été de célébrer l'avènement des temps démocratiques dans le monde arabe, une autre est de constater que c'est seulement dans ce pays - du moins principalement et concrètement - que s'opère une possible conversion démocratique. Si la révolution tunisienne débouche sur l'élection d'un Parlement et d'un Président démocratiquement élus, et qu'à terme ces institutions jouent le jeu de l'alternance, un pas énorme aura été franchi dans la région. Un modèle de démocratie représentative - quelles qu'en soient les limites - endogène au monde arabe aura émergé. L'enjeu est considérable. Mais rien n'est encore acquis.

Pierre Vermeren

**Professeur d'histoire du Maghreb contemporain,
à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Institut des mondes africains**

Bibliographie

Kmar Bendana, *Chronique d'une transition*, Tunis, Les Éditions Script, 2011.
Olivier Piot, *La révolution tunisienne*, Paris, Les Petits Matins, 2011.
Pierre Vermeren, *Maghreb : les origines de la révolution démocratique*, Paris, Fayard, Coll. Pluriel, 2011.

Filmographie

Mourad Ben Cheikh, *Plus jamais peur*, 2011.
Mohamed Zran, *Dégage !*, 2013.